

Tarifs officiels

Tarifs

Applicables au 1er janvier 2025

//

Taux débiteur mensuel :

Prêt jusqu'à 100 € inclus

0 %

Prêt supérieur à 100 € et inférieur ou égal à 500 €

0,75 % mensuel + 0,50 % droit fixe semestriel

Prêt supérieur à 500 € et inférieur ou égal à 3 000 €

1,20 % mensuel + 0,50 % droit fixe semestriel

Prêt supérieur à 3 000 € et inférieur ou égal à 6 000 €

0,85 % mensuel + 0,50 % droit fixe semestriel

Prêt supérieur à 6 000 €

0,50 % mensuel + 0,50 % droit fixe semestriel

Frais divers :

Frais d'adjudication (payé par l'acheteur)

18 %

Frais de mise en vente

2 % du capital emprunté

Courrier de relance

0 € pour les prêts jusqu'à 100 € inclus. 5 € pour les prêts > 100 €

Avis de vente ou de boni

0 € pour les prêts jusqu'à 100 € inclus. 5 € pour les prêts > 100 €

Frais de duplicata

0 € pour les prêts jusqu'à 150 € inclus. 20 € pour les prêts > 150 €

Commission de mise en vente requise (sur demande du client)

10 %

Dégagement de bijoux par correspondance

15 €

Dégagement, prolongation ou renouvellement tardif (dans les 15 jours précédant la vente)

8 % du capital emprunté

Pénalités de retard

Pénalités de retard

0,50 % du capital emprunté plus 0,30 % par mois de retard au-delà du 9ème mois

Pénalités de retard :

0,50 % du capital emprunté plus 0,30 % par mois de retard au delà du 9ème mois

Exemple (pour un prêt sur gage de 1 500 €) :

Taux débiteur conventionnel mensuel de 1,20 % + droit fixe forfaitaire de 0,50 % pour 6 mois, soit un

TAEF de 15,99 %. Montant total dû par l'emprunteur à l'échéance : 1 615,50 €. Coût global du crédit :

115,50 €.

Offre valable uniquement pour un montant de 1 500 €, sous réserve d'acceptation préalable du dossier par le Crédit Municipal de Dijon, prêteur, au vu des éléments d'information permettant d'apprécier la valeur du bien déposé en gage.

Un crédit vous engage et doit être remboursé.

Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.